

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
LE MONTCEL

Envoyé en préfecture le 02/09/2022
Reçu en préfecture le 02/09/2022
Affiché le 02/09/2022
ID : 073-217301647-20220829-20220829DELIB_2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	13

SEANCE DU 29 AOUT 2022

DATE DE LA CONVOCATION L'an Deux Mille vingt deux et le 29 août à 19 heures 30
24/08/2022

DATE D'AFFICHAGE Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.
24/08/2022

Présents : Antoine Huynh, Frédéric Thomas, Clarence Appell, Peggy Viola, Carlos Coelho, Sandra Fiorèse, Nathalie Jacquier, Fabrice Mermin, Joseph Bracco, Patrick Bastien
Absents et excusés : Brigitte Simon (pouvoir à Clarence Appell), Cyril Durand (pouvoir à Peggy Viola), Benjamin Bou Aziz (pouvoir à Carlos Coelho), Jean-Christophe Eichenlaub.

DELIBERATION N°2 : Décision modificative n°1

Suite à la hausse du point d'indice et l'embauche d'un agent technique, il est nécessaire de transférer des crédits en charges de personnel.

Un transfert de crédits est également nécessaire pour permettre le remboursement d'un trop perçu de taxe d'aménagement.

FONCTIONNEMENT	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
615231 - Voirie	6 500 €	
Total Charges à caractère général	6 500 €	
6411 / Personnel titulaire		6 500 €
Total Charges de personnel		6 500 €
TOTAL	6 500 €	6 500 €
INVESTISSEMENT		
10226 / Taxe d'aménagement		2 600 €
Total Dotations fonds divers		2 600 €
21316-104 / cimetière	2 000 €	
2117-046 / Acquisitions de terrains	600 €	
Total Immobilisations corporelles	2 600 €	
TOTAL	2 600 €	2 600 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la présente décision modificative.

Fait à le MONTCEL, le 29 août 2022

Le Maire,
Antoine HUYNH

Certifié exécutoire Antoine HUYNH,
Le Maire
Transmis en préfecture, le 01/09/2022
Publié, le 01/09/2022

